



Siège  
MAISON DES SYNDICATS  
Boulevard du Général de Gaulle  
97200 FORT DE FRANCE  
Tél : 0596 705717/702589  
Email cgtm.972@orange.fr

*Fort de France le 18 mai 2019*

**Monsieur Franck ROBINE**  
**Préfet de la Martinique**  
Rue Victor Sévère  
97200 Fort de France

**Objet : demande d'audience**

Monsieur le Préfet,

A l'occasion de la réunion de l'Observatoire d'appui au dialogue social qui s'est tenue à la Dieccte mardi 30 avril, la **CGTM** à cette occasion, n'a pas manqué d'attirer l'attention de la direction de la Dieccte sur la question du Chlordécone et des pesticides en générales. Ceci, tant il nous apparaît que l'administration du travail reste discrète sur l'évaluation du danger et sa prise en compte, dans le cadre des activités professionnelles de la production agricole.

Pourtant, nombre de questions pour évaluer le phénomène, sur la santé des ouvriers agricoles et de la population en générale sont jusqu'ici sans réponses. La **CGTM** pense qu'il est temps que des mesures d'évaluation et de protection soient prises et que soit établit les responsabilités. Aussi la **CGTM** réclame qu'une enquête sérieuse soit mise en œuvre par l'administration pour faire la lumière sur ce scandale.

Notre demande est légitime car nombre de réponses qui dépendent de l'activité de contrôle de l'administration restent mystérieusement réponses. C'est le cas concernant le Tonnage de pesticides entrée en Martinique de 1973 à 2000 n'a jamais été communiqué pourtant les services de douanes ont les chiffres ?

Ou encore d'un bilan de l'activité des inspecteurs des services de contrôle de la Dieccte dans les entreprises comme, l'autorise le Code du travail !

Pourquoi il se fait un secret, de savoir le tonnage de pesticides entré en Martinique, alors que le Chlordécone était commercialisé par l'entreprise Laguarigue en Martinique, et par son ancien directeur général très connu dans le milieu agricole de l'époque, qui était monsieur Yves Hayot, décédé depuis ?

**Pourquoi** la Commission des toxiques, qui dépendait du ministère de l'agriculture, a autorisé l'utilisation du Chlordécone en 1972, alors que trois ans plus tôt, cette demande avait pourtant été rejetée en raison de la toxicité de la molécule ?

**Comment**, s'interroge l'Institut national de la recherche agronomique, que la commission des toxiques a-t-elle pu ignorer les signaux d'alerte concernant les données, sur les risques, publiées dans de nombreux rapports aux Etats-Unis, qui classent le Chlordécone dans le groupe des cancérigènes potentiels ?

**Pourquoi** les pesticides sont toujours utilisés alors que le principe de précaution devrait entraîner leurs suppressions. Le gouvernement continu-t-il à privilégier l'économie sur la santé des populations ?

Les questionnements de la **CGTM** sont rendus d'autant plus sérieux, que le Service Direction de la Santé de la Commission Européenne dans un rapport de mai –juin 2018 a établi que les derniers chiffres de la quantité de pesticides vendus en France (2016), démontrent qu'il y a une augmentation de 12 % de mise en vente des produits par rapport à 2009 !

Et qu'aujourd'hui, une chose est certaine, avec l'aide du docteur **Jean Michel MACNI**, nous pouvons nous appuyer sur la recherche médicale ainsi que sur le niveau des connaissances produites pour évaluer les conséquences de ces produits sur la santé de chacun : la limite maximale résiduelle, la bioaccumulation, l'effet cocktail de plus de 160 molécules toxiques etc...

Pour toutes ces raisons et :

**Compte tenu** d'une sur-incidence par rapport à la Métropole concernant quatre cancers.

-le myélome multiple,

-le cancer de l'utérus

-le cancer de l'estomac

-le cancer de la prostate avec son impact sur la fertilité, la sexualité ainsi que la perturbation de la vie de couple et de la famille, d'une population de moins de 50000 habitants à prédominance Afro-Antillaise.

**Compte tenu** de la prévalence des cancers sur une période allant de l'an 2000 à 2019 frisant les 8% de la population en baisse.

**Compte tenu** du nombre élevé de décès par cancer par an (729/an).

**Compte tenu** des énormes progrès faits en médecine et chirurgie, ainsi qu'en matière de prévention. Il n'en reste pas moins que l'on ne guérit que de 50% des cancers.

**Compte tenu** de la bioaccumulation de la potentialisation et la synergie d'action entre les différents perturbateurs endocriniens.

**Compte tenu** d'une période de latence ou de silence clinique selon la courbe de COLLINS. (Phase d'irréversibilité à 5 ans avec 100 000 cellules cancéreuses).

**Nous rappelons que 10% des cancers sont génétiques et que 90% ont une origine environnementale.**

La **CGTM** accompagné son médecin Conseiller le **docteur Jean Michel MACNI** déclare que c'est la TOXICOGENOMIQUE sur le CHLORDECONE qui tranchera IPSI FACTO le débat cancérigène ou pas ?

**Par conséquent propose que des décisions suivantes soient prises dans le cadre du plan Chlordécone 4:**

**-3 appareils de CHROMATOGRAPHIE** en phase gazeuse et de SPECTROMETRIE de masse un dans le sud, le centre et le Nord pour doser la CHLORDECONEMIE dans le sang des Martiniquais budgétés à 500 000 euros chacun, formation du personnel compris. Les laboratoires sont prêts, attendent l'agrément et l'aide nécessaire. Les personnes ayant une CHLORDECONEMIE >08g/L pourraient être orientés préférentiellement vers une filière agrobiologique.

**-L'Arrêt de l'intoxication** des martiniquais par les faibles doses de l'ordre du millionième de grammes

**-La pose des filtres** à osmose inversés avec REMINERALISATION sur les robinets des écoles, des crèches, des hôpitaux ainsi que chez le particulier.

**-Une aide** à ce sujet aux classes défavorisée devrait être discutée.

**-Que soit rendu public** le tonnage des pesticides entre 1973 et l'an 2000.

L'ensemble de ces propositions semble prendre un caractère opposable compte tenu de l'aggravation de tous les indicateurs de santé.

Dans l'attente de vous rencontrer, veuillez recevoir, Monsieur le Préfet, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Pour la **CGTM**  
Marie Hélène Marthe « dite » SURELLY